VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

AGRESSION

Par Profil supprimé Postée le 05/01/2014 16:40

J ai été agressée sexuellement par le mari de ma soeur. En me raccompagnant après une fête de famille. Il s est arrêté une centaine de mètre avant mon domicile, dans un petit chemin au bord de la route. Sans que je comprenne ce qu il se passait (tout est allé très vite) il a sorti son sexe de son pantalon et m a attrapée par les cheveux pour que je lui fasse une fellation. J ai résisté tant bien que mal,il y a eu violence, mais il n a pas pu obtenir ce qu il désirait. Il m a forcé a rester dans la voiture et m a déposée devant chez moi en me demandant pardon plusieurs fois et en m assurant qu il avait eu un trou noir et n a pas pu contrôler ce qu il faisait. Est-ce possible ?

Mise en ligne le 07/01/2014

Bonjour,

Vous nous relatez l'agression dont vous avez été victime, et nous demandez s'il est possible que votre beau-frère ait eu un trou noir et n'ait pu contrôler ce qu'il faisait. Vous supposez peut-être que, sous l'effet d'une drogue, il en soit venu à ne plus contrôler ses actes à ce moment-là. Lorsque l'on est sous l'effet d'un produit psychotrope, on peut être amené à commettre des actes délictueux. Nous ne pouvons cependant pas vous dire si c'est bien ce qui s'est passé pour votre beau-frère.

Quoiqu'il en soit, qu'il y ait eu consommation de drogue ou pas, les faits que vous relatez sont graves et punis par la loi. Nous vous encourageons donc, si ce n'est pas déjà fait, à en parler à une personne de confiance, afin de réfléchir à la suite que vous souhaitez donner à cet événement.

Bien cordialement.